



**AVIS DE CONCOURS D'ENTREE AU CYCLE POMPIER D'AÉRODROME (PA) DE L'ERSI  
SESSION DE JUILLET 2025**



**A. CONDITIONS D'ADMISSION**

Ce concours est ouvert aux jeunes filles et garçons remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un Baccalauréat scientifique, technique-industriel ou d'un diplôme équivalent ;
- Présenter un certificat d'aptitude physique et médical pour le concours. Toutefois, les candidats admis à l'issue du concours devront obligatoirement satisfaire au test d'aptitude médicale de type SIGYCOP délivré par un médecin agréé avant l'entrée à l'ERSI ;
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie B en cours de validité. Il sera toutefois exigé avant toute admission en formation, l'obtention d'un permis de conduire de catégorie poids lourds, qui donne droit à la conduite des véhicules d'au moins 26 tonnes ;
- Être âgé de 28 ans maximum au 31 décembre de l'année en cours [**être né(é) le 31/12/1997 ou après cette date**] ;
- Avoir au moins une taille de 1.60m et un poids de 60kg ;
- Réussir au concours.

**B. INSCRIPTIONS**

Les inscriptions se feront en ligne à partir du **07 avril 2025** sur le site de l'ERSI, à l'adresse suivante :  
<http://www.ersi-asecna.com/>

La date limite des inscriptions en ligne est fixée au **04 mai 2025**, délai de rigueur.

**N.B.** : À l'issue de l'inscription en ligne, seuls les candidats présélectionnés seront appelés à fournir un dossier de candidature et à se présenter aux concours. Les listes des candidats présélectionnés par pays seront publiées sur le site de l'ERSI le **14 mai 2025**.

**C. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats présélectionnés devront constituer et déposer à l'**Autorité de l'Aviation Civile du pays de résidence\*** du **19 mai au 13 juin 2025** un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Une copie certifiée conforme du diplôme exigé ;
- Une photocopie légalisée du permis de conduire exigé en cours de validité ;
- Une copie légalisée ou un extrait d'acte de naissance ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Un certificat de nationalité (réglementation locale applicable) ;
- Deux photos d'identité 4 x 4 ;
- Un certificat d'aptitude physique et médical datant de moins de trois (03) mois autorisant l'accès au concours.

\*NB : Pour le Cameroun les candidats présélectionnés devront constituer et déposer un dossier au Ministère des Transports à Yaoundé.

Fx

**D. DATES DU CONCOURS ET PAYS CONCERNÉS**

N°	Semaine 01 — du 30 juin au 04 juillet 2025
1	Burkina Faso
2	Cameroun
3	Guinée Équatoriale
4	Mauritanie
5	Niger
6	Rwanda
7	Sénégal
8	Tchad

N°	Semaine 02 — du 07 au 11 juillet 2025
1	Benin
2	Comores
3	Congo
4	Gabon
5	Guinée Bissau
6	Madagascar
7	Mali
8	Togo

**E. CENTRES DE CONCOURS**

- |                                      |                                    |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| 1. Cotonou, <b>BENIN</b>             | 9. Antananarivo, <b>MADAGASCAR</b> |
| 2. Ouagadougou, <b>BURKINA FASO</b>  | 10. Bamako, <b>MALI</b>            |
| 3. Douala, <b>CAMEROUN</b>           | 11. Nouakchott, <b>MAURITANIE</b>  |
| 4. Moroni, <b>COMORES</b>            | 12. Niamey, <b>NIGER</b>           |
| 5. Brazzaville, <b>CONGO</b>         | 13. Kigali, <b>RWANDA</b>          |
| 6. Libreville, <b>GABON</b>          | 14. Dakar, <b>SÉNÉGAL</b>          |
| 7. Bissau, <b>GUINÉE BISSAU</b>      | 15. N'Djamena, <b>TCHAD</b>        |
| 8. Malabo, <b>GUINÉE ÉQUATORIALE</b> | 16. Lomé, <b>TOGO</b>              |

**F. MATIÈRES, COEFFICIENTS ET NOTES ÉLIMINATOIRES**

Matières	Durée	Coefficients	Notes éliminatoires
Éducation Physique et Sportive (EPS)	-	2	Note < 08/20
Conduite automobile	-	2	Note < 10/20
Mathématiques	02h	3	Note < 05/20
Français	02h	2	Note < 05/20
Anglais	02h	1	Note < 05/20

**N.B. :**

- ✓ **A l'issue de l'épreuve d'E.P.S, tous les candidats ayant obtenu la note éliminatoire ne seront pas admis à prendre part à l'épreuve de conduite automobile.**
- ✓ **A l'issue de l'épreuve de conduite automobile, tous les candidats ayant obtenu la note éliminatoire ne seront pas admis à prendre part aux épreuves théoriques.**
- ✓ **Les candidats admis à l'issue du concours devront obligatoirement satisfaire au test d'aptitude médicale de type SIGYCOP (2222332) et se présenter à l'ERSI munis du certificat médical délivré par un médecin agréé pour le SIGYCOP et de l'original du permis de conduire de catégorie poids lourds, qui donne droit à la conduite des véhicules d'au moins 26 tonnes.**

Fz

p